

CHARGÉ ACTIONS DE SENSIBILISATION

Mécénat de compétences

Créée en 1949 et reconnue d'utilité publique en 1955, l'Association Prévention Routière a pour objectif d'agir pour réduire le nombre et la fréquence des accidents de la route. Elle mène sur tout le territoire national des actions d'éducation et de sensibilisation aux risques liés à la mobilité auprès des enfants et adolescents, des salariés d'entreprise et des seniors.

Les Comités Départementaux, regroupés au sein de Directions Régionales, sont une composante essentielle de l'association, puisqu'ils mettent en œuvre ces actions, en s'appuyant sur un réseau important de bénévoles.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Le chargé d'actions de sensibilisation soutient la direction régionale dans les actions de sensibilisation aux risques liés à la mobilité. Il aide à la mise en œuvre des actions prioritaires définies par le Centre National. Il soutient également l'activité régionale dans le déploiement des actions auprès de différents publics.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Au sein de l'équipe de salariés et bénévoles vous aurez pour mission :

1. Organisation et planification des actions et interventions à destination de différents publics

- Intervention dans les écoles
- Intervention dans les collèges et lycées
- Intervention dans le milieu de l'entreprise
- Intervention auprès des seniors
- Intervention auprès du grand public

2. Animation des actions de sensibilisation liées à la mobilité

- Animer des séances favorisant les échanges de bonnes pratiques
- Sensibiliser autour d'ateliers interactifs et de simulation
- Faire émerger, au sein des groupes, les connaissances et comportements nécessaires pour la sécurité de tous
- Eveiller la curiosité des enfants lors des actions proposées par l'association
- Informer sur différents sujets tels que le risque à la consommation d'alcool, de stupéfiants et aux distracteurs

CHARGÉ ACTIONS DE SENSIBILISATION

Mécénat de compétences

PROFIL

- Intérêt pour les actions du terrain
- Qualités relationnelles
- Organisé et rigoureux
- Capacité d'écoute
- Autonomie

CADRE D'EXERCICE DE LA MISSION

Afin de réaliser ses missions dans les meilleures conditions, la personne bénéficiera d'un tutorat et de formations adaptées.

Durée de la mission et temps de travail : Mi-temps ou temps complet, en fonction de l'accord signé dans votre entreprise d'origine

Lieu de la mission : Principalement sur le terrain

Lien hiérarchique : direction de l'entreprise d'origine

Lien fonctionnels et opérationnels : agit sous la supervision du Directeur régional et de la Direction générale de l'association

Contact : Paula Tovar Ramirez, p.tovar@preventionroutiere.asso.fr